



# KARATE CLUB DE SONNAZ

Square François JARRET  
MAIRIE – 73000 SONNAZ  
[www.karate-club-de-sonnaz.fr](http://www.karate-club-de-sonnaz.fr)

N° d’Affiliation : l’Association n° 0732016190

## **Consignes spécifiques COVID 19** (À lire attentivement)

### Introduction

La salle d'Evolution mise à la disposition du Club n'est pas un Gymnase, et donc les utilisateurs doivent respecter le protocole qui s'applique aux salles ERP Type L

### Consignes Générales

D'une manière générale, les gestes « Barrières » de base s'appliquent dans la salle et dans son voisinage immédiat pour tout adhérent, ainsi que pour ses accompagnants, en dehors du cours lui même.

### Consignes Particulières pour un déroulement des cours en sécurité

- Les enfants du cours du Mardi 18h30-19h30 **arriveront déjà en kimono** dans la mesure du possible
- Afin de ne pas croiser les enfants qui partent de la Garderie, l'entrée se fera par la porte de secours située sur le coté Nord de la salle.
- Une zone sera dédiée pour poser les sacs et les affaires.
- Tout adhérent ou accompagnant entrant dans la salle est prié de se laver les mains. Un gel hydroalcoolique sera disponible.
- Il est demandé aux parents accompagnateurs de rester à l'extérieur de la salle dans la mesure du possible,
- Si des parents doivent entrer pour aider les plus petits à se changer, ils devront garder un masque et ils devront garder au moins 1mètre de distance avec les parents voisins.
- Un émargement sera fait au début de chaque cours pour assurer une tracabilité en cas de découverte d'un cluster.
- **Il est donc demandé de ne pas arriver en retard au cours.**
- A la fin du cours, les participants sortiront par la porte principale après avoir récupéré toutes leurs affaires.
- Les accompagnants devront attendre dehors.
- Lors des pauses pendant le cours, l'accès aux toilettes se fera 2 par 2.
- Afin de limiter les rassemblements lors des inscriptions en début de saison, il est demandé de télécharger les documents sur le site Internet et de les ramener remplis et complets

### Nettoyage et désinfection

La Municipalité met à disposition du gel hydroalcoolique ainsi que du matériel et des produits pour nettoyer et désinfecter les poignées de porte, cuvettes et robinets des sanitaires, le sol,...

Les responsables du Club assureront ce nettoyage en début et fin de cours

Les fenêtres resteront ouvertes durant le cours pour favoriser l'aération, sauf en cas d'intempérie.

### Sanctions

Respecter ces consignes est la conditions sinéquanone pour pouvoir bénéficier de la Salle et faire vivre notre Activité.

Toute infraction ou manquement délibéré concernant le protocole COVID, est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du Club.

